

HORAIRE RÉDUIT – ÉTÉ 2025

Les quatre (4) vendredis visés par un congé, en lien avec l'horaire de travail réduit pendant l'été 2025, sont :

- Vendredi 4 juillet 2025;
- Vendredi 11 juillet 2025;
- Vendredi 18 juillet 2025;
- Vendredi 25 juillet 2025.